



Tous unis contre l'intimidation

Le personnel de l'école secondaire du Rocher se mobilise

Shawinigan, le 15 février 2012 - Au tour du personnel de l'école secondaire du Rocher de s'afficher publiquement contre l'intimidation. Cette semaine, non seulement tous portent symboliquement une mèche rouge, symbole du refus de l'intimidation récemment créé par le Salon de coiffure Isabelle Poirier, mais leur adhésion se traduit par des gestes concrets avec le mot d'ordre : intervention 100 %. Au cours des prochaines semaines, le personnel portera la mèche rouge chaque mardi, histoire de rappeler leur adhésion à la démarche et leur volonté d'intervenir à tout moment.

L'intimidation à l'école secondaire du Rocher, c'est tolérance zéro!



Rappelons que l'école secondaire du Rocher du secteur Grand-Mère de Shawinigan est également l'une des quatre écoles de la province à faire partie d'un projet pilote initié par la Fondation Jasmin Roy pour contrer l'intimidation dans les écoles. Depuis le mois de septembre, le salaire d'un intervenant est financé par la Fondation à raison d'une journée par semaine pour toute l'année scolaire. Cet intervenant a la responsabilité de suivre les victimes et les agresseurs et de créer des outils efficaces permettant d'éduquer les élèves sur les conséquences de l'intimidation.

Source : Renée Jobin, conseillère en communication

Information : Carolyn Rouillard, directrice de l'école secondaire du Rocher, Tél. 819 536-2534, poste 4222

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!